Bonvarlet. On juge de leur désespoir en retrouvant inanimé le corps de celui qui, un instant auparavant, était encore plein de vie et de courage.

C'est le deuxième accident de ce genre qui se produit à la minoterie Bonvarlet.

— *Un bateau de pêche en détresse.* — Hier à cinq heures du matin une rafale brisa les mâts, les voiles et les agrès du bateau de pêche *Picadores* monté par cinq hommes. Le navire était sur le point de chavirer quand les marins du cinq-mâts *France* partant pour le Chili jetèrent des amarres aux matelots qui furent ainsi sauvés. Le remorqueur *Dunkerquois* est allé les prendre à bord du cinq-mâts.

Le Collège. — Par décret de M. le ministre de l'instruction publique en date du 16 courant, le collège de Dunkerque prendra le nom de collège *Jean-Bart*.

Suicide. — Le sieur Jules Verlamme, âgé de 59 ans, employé comme magasinier chez M. Petit, négociant rue du Collège, s'est pendu dans sa chambre, rue David d'Angers, 11.

On attribue ce suicide à des chagrins domestiques.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

Accident. — Le sieur Théophile Bloquet, journalier, demeurant au faubourg St-Sauveur, travaillant chez Mme veuve Briez, est tombé hier après-midi en bas d'un chariot sur lequel il était monté pour décharger des sacs de graines oléagineuses. Bloquet se plaint de fortes contusions dans la cuisse gauche. Il a été soigné par M. le docteur Leclercq qui l'a fait admettre à l'hôpital.

Rucquoy. — Vendredi dans la journée, des cantonniers étaient occupés auprès de la ferme de Dierville à extraire des pierres destinées à charger les routes. Tout à coup, la pioche de l'un d'eux mit à découvert une tête de mort parfaitement conservée. En creusant plus profondément, les ouvriers se trouvèrent bientôt en présence de cinq squelettes couchés les uns à côté des autres, la tête tournée du côté d l'Orient.

Ce sont sans doute les restes d'anciens religieux qui habitaient jadis en cet endroit.

L'abbaye a disparu dans la tourmente révolutionnaire. Une ferme s'est érigée à la place même de l'antique monastère dont quelques épaves des archives communales parlent vaguement, et ce sont les ossements des moines qui périrent au temps passé dans le sanctuaire que les cantonniers ont vraisemblablement mis à jour.

BÉTHUNE

DISPARITION D'UN ENFANT A LENS

La police recherche un gamin du nom de Paul Vermelin, âgé d'environ treize, disparu depuis plusieurs jours et dont les parents sont actuellement installés sur le champ de foire de Lens.

Cet enfant est vêtu d'un paletot et d'un pantalon en velours, coiffé d'une casquette noire et chaussé de souliers à lacets. Une cicatrice assez large qu'il porte au front peut aider à reconnaître le jeune Vermelin.

Tentative de meurtre à Fouquières-les-Lens

UN VIEILLARD ASSOMMÉ

Lundi, vers minuit, la dame Quiquet Félix, née Elisa Seux, âgée de 23 ans, se trouvait au lit lorsqu'elle entendit du bruit dans la cour de son habitation puis un individu vint frapper à la porte criant : *ouvrez, ou j'enfonce tout.* — Elle reconnut la voix du nommé Joseph Sorrioux, dit Damas, âgé de 34 ans, son oncle, ouvrier mineur lequel vit en mauvaise intelligence avec son mari pour avoir refusé de l'admettre comme pensionné dans son domicile.

La dame Quiquet refusa d'ouvrir. Connaissant le tempérament violent de Soriaux et craignant que celui-ci mette ses menaces à exécution, se leva et frappa au mur qui sépare son habitation de celle de M. Julien Druon, propriétaire, âgé de 78 ans.

Ce dernier répondit à l'appel de la dame Quiquet et vint auprès d'elle.

Pendant ce temps, Soriaux, furieux de se voir refuser l'entrée de la maison était parti, mais bientôt il revenait armé d'un énorme pieu, pesant plus de 10 kilos, qu'il avait arraché à une palissade voisine.

A l'aide de ce pieu, il enfonça d'abord la porte du jardin, puis celle de la maison. Brandissant alors son arme, il s'avança pour en porter un coup à la dame Quiquet, c'est alors que courageusement le vieillard s'interposa, voulant arrêter la main du meurtrier.

Tournant sa colère contre M. Druon, Sorriaux lui appliqua sur la tête un violent coup de pieu; le vieillard tomba sur le sol baignant dans son sang. S'acharnant sur sa victime, le meurtrier lui porta encorre plusieurs coups et lui brisa le bras droit.

La dame Quiquet, pendant cette scène, avait avec son jeune enfant pris la fuite.

Soriaux croyant avoir tué le malheureux Druon s'empressa aussi de déguerpir à travers champs, mais grâce aux intelligentes recherches de la gendarmerie et de la police, le soir, vers six heures l'auteur de cette tentative de meurtre était arrêté dans la ville de Fouquières, au momoment où il rôdait encore auprès de la demeure des époux Quiquet.

Le parquet de Béthune, prévenu, s'est transporté mardi après-midi à Fouquières.

M. le docteur Lourties de Billy-Montigny, a donné ses soins à la victime de cette tentative criminelle, laquelle se trouve dans un état très grave.

Sorriaux a été conduit sous bonne escorte mardi soir à la prison de Béthune.

Haillicourt. — Remy Dupuis, 75 ans, cantonnier, voulant retenir un cheval attelé à une voiture, sur la route d'Houdain à Béthune, a fait un faux pas et est tombé si malheureusement qu'une des roues du véhicule lui a fracturé la jambe droite.

Noeux-les-Mines. — Julien Tison, 24 ans, mineur à Billy, s'est vu dresser procès verbal par la gendarmerie pour avoir bousculé sa belle-mère, la femme Findelaire, 42 ans, demeurant dans la rue de la Gare, à Noeux-les-Mines, l'avoir empoigné à la gorge et avoir essayé de la jeter dans la cave. En outre il a brisé chez elle à coups de poing une glace qui se trouvait au-dessus de la cheminée. Tison a déjà subi deux condamnations pour coups.

CALAIS

Grave accident à bord d'un chalut

TROIS BLESSÉS

Samedi matin, l'un de nos plus grands chalutiers, le n. 165, patron et armateur M. Delasalle, quittait notre port pour se rendre sur ses lieux de pêche ce matin vers cinq heures. Il se trouvait à environ 30 milles dans le Nord de Dunkerque lorsque l'équipage en voulant relever le chalut à l'aide de son guindeau (ou treuil), rencontra une résistance. Probablement le chalut se trouvait accroché au fond par quelque épave, toujours est-il que les matelots ayant voulu forcer les trois palmes de l'engrenage du grimdeau sautèrent.

Les hommes se trouvèrent alors dans l'impossibilité de maintenir le treuil, qui dévira avec la rapidité d'un éclair, blessant trois hommes dont l'un grièvement. Les blessés sont MM. Chappé François, matelot, âgé de 44 ans, demeurant rue Mareschal, père de 9 enfants le plus jeune, âgé de 6 mois. Il a le crâne pour ainsi dire fendu en deux ; M. Delassale Henri, âgé de 24 ans et demi, demeurant rue Jubelin, fils du patron (marié sans enfants), qui a le poignet gauche foulé ; M. Barents Jacob, âgé de 24 ans et demi, célibataire, demeurant chez l'une de ses tantes rue du Cygne, et qui a le bras gauche cassé.

Aussitôt après l'accident les blessés furent descendus dans la cabine où le reste de l'équipage se mit en devoir de les soigner selon les moyens dont il disposait. Restait à relever le chalut, grande difficulté pour les hommes restés valides. L'équipage se composait de six hommes et deux mousses. Réduit de moitié, il était insuffisant, aussi ne fût-ce que vers 9 heures qu'il pût à l'aide du guindeau de tribord réussir à relever le chalut et à faire voile vers Calais. Le 165 en arrivant a demandé du secours.

Le rémorqueur *Hercule* est allé au devant de lui et l'a rentré dans le bassin de pêche.

Le malheureux Chappé a du être conduit à l'hôpital dans un état désespéré ; il ne passera vraisemblablement pas la nuit..

Les autres blessés ont été reconduits chez eux.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du 24 décembre 1895

Tentative de vol. — Vers deux heures du matin, le 15 décembre, les époux Delbeurme, demeurant rue de Wailly à Tourcoing, furent tout à coup réveillés par le bruit d'un objet introduit dans la serrure, clef ou passe-partout. Ils écoutèrent quelque temps et finalement furent convaincus que quelqu'un essayait de crocheter la serrure. Ils se levèrent et coururent ouvrir la porte. Ils crurent voir un individu se sauver. La police fut prévenue et des agents arrivèrent. Ils firent des recherches dans les environs quand tout à coup ils découvrirent un individu frappé d'un arrêté d'expulsion, Léopold Parmentier, qu'ils arrêtèrent blotti dans un tas de démolitions.

Pour tentative de vol et infraction à un arrêté d'expulsion, cet homme est condamné à 15 mois de prison.

Rébellion et outrages. — Le 20 décembre vers onze heures du matin, les administrateurs du Bureau de bienfaisance de Tourcoing tenaient séance. Une femme Clémence Castel, 29 ans, journalier à Tourcoing, demandait des secours qu'on lui refusait Accompagnée de ses trois enfants, dont le troisième ne marche pas encore, cette femme se plaignait amèrement. Son mari, disait-elle, était en prison, elle ne pouvait arriver à nourrir sa petite famille.

Voyant que ses plaintes, ses lamentations et ses cris ne parvenaient pas à apitoyer les membres du bureau de bienfaisance, elle déclara qu'elle allait abandonner ses enfants sur le pavé.

En effet, posant son nourrisson sur le bord du trottoir et laissant en place ses deux aînés, elle prit sa course pour s'enfuir et mettre ses menaces à exécution.

Un agent qui suivait des yeux la scène se mit à sa poursuite. A cent pas de là l'amant de cette femme, Liénard Antoine, âgé de 35 ans, maçon à Tourcoing, se mit à égrener un chapelet d'injures contre l'agent qui de son côté se mit en devoir de l'arrêter. Liénard opposait de la résistance et frappait l'agent pour se dégager quand la femme Ducastel arriva à la rescousse et prit l'agent à bras le corps pour le forcer à lâcher son prisonnier,

A la suite de cette scène Liénard et la femme Castel furent arrêtés. Le tribunal a condamné le premier à un mois de prison, la seconde à huit jours.

Tribunal de Commerce de Lille

Audience du 24 décembre 1895

LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS

Demande en dissolution de la Société

Le Tribunal de Commerce a rendu son jugement dans cette affaire à cette audience.

Il a prononce la jonction des quatre instances dirigées contre la Compagnie des Tramways du Nord par différents groupes d'actionnaires, comme tendant toutes au même but, la nullité de l'augmentation du capital realisé en mars 1891 et la dissolution de la Société.

Jugeant alors au fond, il a déclaré que les éléments produits au procès et les explications fournies par les parties ne pouvaient en l'état former sa conviction. En conséquence, il a ordonné la nomination d'un expert-comptable avec mission de rechercher en s'entourant de tous renseignements et notamment en contrôlant les correspondances et les écritures tant de la Banque d'Escompte que du crédit mobilier, de la Compagnie des chemins de fer à voie étroite et de la Compagnie des tramways du Nord, si les actions nouvelles ont été souscrites et si le quart en a été versé conformément à la déclaration faite en l'etude de M· Lavoignat, notaire à Paris, Le tribunal autorise en même temps l'expert à prendre connaissance des délibérations des assemblées générales de la Société des tramways du Nord, notamment celles de janvier, février et mars 1894.

M. Obers, comptable à Lile, a été nommé expert. Le tribunal a prorogé la cause au 18 février 1896.

Nouvelles à la Main

Dictionnaire :

ENTÊTÉ : Celui qui veut avoir une autre volonté que la vôtre.

⁂

— Tiens ! vous portez perruque ?
— Que voulez-vous ? il fait si froid...
— ???
— Mais oui, c'est un excellent « poil mobile »!

Programme des Spectacles et Concerts

Théâtre de Roubaix. (Rue Archimède.) — Bureaux à 5 heures 1/4 ; Rideau à 6 heures 0/0. — Mercredi 25 décembre,

LA PORTEUSE DE PAINS

Drame en 5 actes et 9 tableaux

LES CLOCHES DE CORNEVILLE

Opéra-comique en 2 actes

Grand-Théâtre de Roubaix (Hippodrome). — Bureaux à 7 heures 1/2 ; Rideau à 8 heures.

Jeudi 26 décembre 1895, grande représentation extraordinaire au profit des Cantines scolaires.

GUILLAUME TELL

Grand Opéra en quatre actes et cinq tableaux

Musique de Rossini

Avec le concours de Mlles Villa, Leroux-Burel, Lamoureux et de MM. Gauthier, Carroul, Hourdin, Forgeur, etc.

Premier tableau, les Fiançailles — Deuxième tableau, les Hauteurs du Rutli — Troisième tableau, Fête sur la Grande-Place d'Altorf — Quatrième tableau, Maison du vieux Mecthal — Cinquième tableau, le Rocher d'Aschsenberg.

Au premier acte, Chœur dansé par les dames du ballet.

Au troisième acte, La Tyrolienne, grand ballet, par Mesdemoiselles Linda Pastore et Paris et les dames du ballet.

Prix des places : Fauteuils et loges, 4 francs. — Pourtour, 2 fr. 50. — 1re galerie, 1 fr. 75. — 2e galerie, 0,60 centimes.

Pour la location, s'adresser chez M. Jubé, rue de la Gare.

VILLE DE TOURCOING

Salle des Fêtes, Place Leverrier

Noël, mercredi 25 et dimanche 29 décembre 1895, à 4 heures 1/2 précises du soir, **Grande Fête de Gymnastique** offerte à ses membres protecteurs et honoraires, par la Société municipale de Gymnastique et d'Armes l'Union Tourquennoise avec le bienveillant concours de la Fanfare du Cercle du Petit-Château.

PROGRAMME

Première Partie

Marche solennelle de Van Remoortel, par la Fanfare. — Entrée des Gymnastes. — Fantaisie avec écrans par les pupilles. — Travail simultané aux anneaux. — Mouvements d'ensemble avec xylofers. — Travail libre aux appareils. — Pyramides. — Clowns musicaux.

Deuxième Partie

Ouverture de Nabuchodonosor, de Verdi, par la Fanfare.

Les Français à Madagascar

Pantomime militaire en trois tableaux

Premier tableau : Aux Avant-Postes Français. — L'armée française — Salut au Pavillon — Le Bivouac — Aux avant-postes français — Les Touristes — L'Interrogatoire — En marche — Le Mendiant — L'Assassinat d'une Vedette française — Surprise.

Deuxième tableau : Une Fête au Palais de la Reine Ranavalo III. — Cortège de la Reine — Les Prisonniers — Le Parlementaire — La Dompteuse de Serpents — Ballet Hova — Le Guet-Apens — Attaque de l'Armée Française — Soumission des Hovas.

Troisième tableau : Gloire à la France. — Apothéose.

Personnages : Un Officier Français — Un Parlementaire — Ranavalo III — Le Ministre — Un Reporter Français — Un Reporter Anglais — Un Mendiant — Un Groom.

Fantassins, Marins, Arabes, Hovas, Enfants Malgaches.

Prix des places : Premier parquet, 2 francs. — Second Parquet, 1 franc. — Galeries, 0,75 centimes

Concert. — Nous sommes heureux de pouvoir offrir à nos lecteurs la composition du programme du grand concert que donnera la Société des Mandolinistes Tourquennois, samedi prochain 28 décembre à 8 heures 1/2 du soir, dans la Salle des Fêtes de la Ploce Leverrier.

Nous ne pouvons douter du succès de cette fête qui réunit un choix d'artistes aussi universellement admirés. Les cartes d'entrée se sont enlevées avec une rapidité qui fait présager une salle comble. Nous engageons nos lecteurs à ne pas tarder davantage à se procurer leurs places ; ils pourront s'adresser chez M. Frère-Glorieux, rue de Lille et aux bureaux du *Journal de Roubaix*, à Roubaix.

PROGRAMME

Première Partie

a. Marche du Riding-Club, X... ; *b.* Berceuse de Jocelyn, Benj. Godard ; *c.* Viva Jerez, valse, Jaime Jou, par les Mandolinistes Tourquennois.

a. Les Voyages, monologue, Grenet-Dancourt ; *b.* Dialogue nocturne, Villemer, par M. Léon Berton

Fantaisie sur les Huguenots, Servais, par M. Ed. Jacobs.

a. Le Soulier Rose, Jacques Normand ; *b.* Mon Portrait, X..., par Mlle Marguerite Duriez.

Air de Mireille, Gounod, par Mlle Minssart.

a. Le Cygne, Saint-Saëns ; *b.* Tarentelle, Popper, par M. E. Jacobs.

Duo des Bonnes de chez Duval, de Serpette, par Mlle Duriez et M. Berton.

Deuxième partie

a. Boléro, P. Laigre ; *b.* Sélection sur Mireille, Gounod, par les Mandolinistes tourquennois.

a. Pavane, Delormel ; *b.* Laissez-moi rire, Heidelberger, chantées par Mlle Duriez.

a. Nocturne en ré bémol, Popper ; *b.* Contemplation, Paul Stupuy ; *c.* Jet d'Eau, Davidoff, par M. Ed. Jacobs.

a. Patte en l'air, Feydeau ; *b.* Un cauchemar, par l'auteur, M. Léon Berton.

a. Elégie, avec accompagnement de violoncelle, Massenet ; *b.* Boléro de la Chanteuse voilée, V. Massé, par Mlle Marguerite Minssart.

Divorce et dynamite

Comédie en un acte de M. F. Galipaux

Monsieur, M. Léon Berton ; Madame, Mlle Marguerite Duriez.

Piano à queue de la maison Gaveau.

Pianiste accompagnateur : M. Paul Stupuy.

CONVOCATIONS

Société des anciens militaires. — Dimanche prochain 29 courant, réunion trimestrielle, au siège de la Société, café Leclercq, à 5 heures.

Ordre du jour : Cotisation et inscription de nouveaux membres ; récits de faits de guerre d'après le livre d'or des suppléments illustrés du *Petit Journal* ; séance d'escrime par les amateurs, sous la direction de M. Daleux, ex-maître d'arme à l'école de Joinville. Tombola des lots offerts par les patriotes de la ville et par la Société. Les dons seront reçus jusque samedi soir, au siège de la Société et chez M. Edouard Cau, café du Centenaire. La Commission fait appel aux personnes généreuses, elle leur sera bien reconnaissante.

PETITE CORRESPONDANCE

Un lecteur assidu, à Douai. Lorsque le point est payé, vous pouvez jouer la carte que vous désirez.

LE FACTEUR.

Etat-Civil de Roubaix

du 24 Decembre 1895

Naissances. — Maria Poirier, rue Sainte-Elisabeth, 20 — Hermance Delwarte, rue Newton, 25 — Denise Duthy, rue d'Inkerman, 175 — Alphonse T'joens, rue Cadeau, 140 — Lucienne Agache, rue du Tilleul, 341 — Marie et Henri Bernard, Hôtel-Dieu — Florentine Beauvois, rue Saint-Eleuthère, 32 — Georges Richardson, boulevard Gambetta, 21 — Marie-Lacante, rue Drouot — Arthur Wery, rue de Tunis, 30 — Marthe Delmarle, rue du Moulin, 20.

Décès. — Suzanne Carton, 19 mois, rue de la Balance, 31 — Gaston Hubaux, 2 ans, rue de l'Industrie, 95 — Raphael Dhalluin, 2 mois, rue de la Fosse-aux-Chênes — Maurice Remouchant, 66 ans, rue de l'Alma, 170. — Aurélie Vanneste, 27 ans, Hôtel-Dieu — Léon Vandercruyssen, 16 mois, rue Leverrier, cour Bernard — François Hanton, 72 ans, Hospice civil — Boudaert, présentée sans vie, rue de Choiseul, fort Mulliez — Amélie Gabet, 80 ans, rue Pellart, 42 — Elisa Strennes, 6 mois, rue des Vélocipèdes, 9.

Etat-Civil de Tourcoing

du 24 Décembre 1895

Naissances. — Henri Petit, rue de Gand — Victor Lietaer, rue des Catalans — Jean-Baptiste Belvai, rue Messisen.

Décès. — Jean-Baptiste Piat, 52 ans, rue du Niot, 31 — Jean Dutailleur, 75 ans, rue du Luxembourg.

FINANCES

Paris, 24 decembre, 1895.

L'impression est meilleure à Londres et l'attitude des autres places étrangères est plus encourageante. Ce revirement dans la tendance générale détermine ici un mouvement de reprise sur les Rentes.

Le 3 0/0 se relève de 99. 82 à 100.30.

Le 3 1/2 cote 105.40.

L'action du Crédit Foncier est fermement tenue à 695.

Le Comptoir National d'Escompte oscille de 545 à 550, cours qui présente une marge à la hausse d'une certaine étendue.

La Société Générale s'inscrit à 500.

Le Crédit Lyonnais finit à 722.50.

L'obligation foncière 4 0/0 de Tunisie est activement traitée à 483.50, coupon de 10 fr. nets à détacher dans huit jours.

L'action du Bec Auer remonte de 900 à 1000 et finit 990.

Les mines d'or montrent encore de l'hesitation.

La Buffelsdoorn Estate clôture à 92.50.

La Setlagoli est sans changement à 29.

Tenue un peu meilleure des Chemins Français.

BOURSE DE BRUXELLES

du 24 decembre

Belge 3 T. s. I	100 35	Brux. lib. 1886	106 75
— sér. II	90 90	Non libéré 1886	— —
— sér. III	— —	Ostende à prime	30 50
— 3.	— —	— 1377 3	116 50
— 2 1/2	93 50	— 1885 3	— —
Annuité. 3	98 75	Tournai 1874 4. 3	54 —
— 4 1/2	115 —	— 1886 3 1/2	— —
— 4 1/2	121 50	Gand 1863. 3	113 25
Cr. com. 4 1/2	115 —	— 1880. 3	104 —
— 4	— —	— 1883. 3	103 75
— 3	106 50	Liège 1853 2 1/2.	99 25
— 4 p. c. 1851	120 50	— 1868 3.	104 50
— 3 p. c. 1868	106 —	— 1874	103 59
Annvers 1887 lib.	109 —	— 1870	132 —
Libéré 1887	— —	— 1889 3 1/2	103 —

BOURSE DE LILLE

du 24 décembre 1895

Emprunts (Villes et Départements)

Département du Nord 1870 (obl. 100), 106 25 — Lille 1890 (obli. 500) 502 — Lille 1893 (obl, 500). 107 75.

Obligations diverses

Denain et Anzin 1889, 525.

Charbonnages (Actions)

Anzin le 1/100 de denier, 4175 — Bruay (a 500 t. p.), 19.300 — Bully-Grenay, 1.950 — Douchy, 600 — Escarpelle (a. 500 t. p.). 2.325 — Mearchin (a. 100 t. p.), 1,220.

MARCHÉ LINIER

Lins. — Les lins wallons, de Douai et de Bergues sont demandés à bons prix.

Les lins jaunes de Courtrai, qualités supérieures sont plus recherchés, surtout pour l'exportation, à des prix mieux tenus que précédemment.

On constate une activité inespérée pour les lins de Russie dont les prix restent fermes.

Fils. — La situation est aussi favorable que la semaine dernière.

Etoupes. — Prix sans changement quoique bien tenus. Petit courant d'affaires.

Toiles. — Bon courant d'affaires pour cette époque de l'année.

Jutes. — Recherche active aussi bien en peignés qu'en cardés, et prix toujours très fermes.

Chanvres. — Aucun changement important à signaler : la vente est toujours languissante.

BONS PANAMA
LOTS du CONGO
délivrés en tous temps avec faculté de revente à des conditions particulières par la Maison
J. BULTÉ
Comptoir de Change
ROUBAIX, 35, Rue Neuve, ROUBAIX
ACHAT et VENTE à forfait de Titres négociables
Exécution rapide de tous ordres aux Bourses de Paris, Lille, Bruxelles, Anvers Londres, Amsterdam.
Souscription aux Emissions. — Versement. Conversion.
Paiement immédiat et sans frais des COUPONS présentés à l'échéance.
BOURSE DE LILLE ET BRUXELLES

Opérations à Forfait
TITRES CONTRE ESPÈCES
ORDRES de BOURSE
Le Comptoir de change
A. Pajot & Ch. Lefebvre
Siège Social :
LILLE : 69 bis, Rue Nationale.
Succursale de Lille :
rue Gambetta, 1ter
et ROUBAIX, 6, rue de la Gare
EXÉCUTE
tous ordres en bourse de Paris, au comptant, au simple courtage de l'agent de change et sans autre rémunération que les frais de port et d'assurances des titres.
COUPONS, TRANSFERTS, CONVERSIONS
et souscriptions aux émissions

BEAUCOUP D'OUVRIERS
par l'attention soutenue qu'exige leur travail, sont exposés à un affaiblissement de la vue qui peut entrainer des conséquences graves si on n'y porte pas remède à temps.
Parmi ceux-ci, les tisserands, les peignerons, les ourdisseurs, les rentreurs, les liseurs, les dessinateurs, et sans oublier les picurières, viennent au premier rang. Combien nombreux sont-ils à Roubaix les ouvriers de ces corps de métiers dont la vue est épuisée par un travail persistant.
Ils trouveraient pourtant le moyen d'éviter ces complications en s'adressant à un opticien compétent, qui définirait le genre de lunettes qui ménageraient leurs yeux en leur facilitant le travail.
Le savant opticien, qui est actuellement visible à l'*Hôtel Ferraille*, à Roubaix, a résolu le problème de conserver et ménager la vue de toutes les personnes qui ont un travail assidu. Grâce à sa connaissance dans l'art optique, ainsi qu'à son ingénieux appareil pour définir le genre de chaque nature de vue, il peut au moyen d'un examen très superficiel attribuer à chacun les conserves qui lui conviennent le mieux.
Toute personne soucieuse de conserver sa vue et de pouvoir exécuter son travail avec la plus grande facilité, peut trouver chez le spécialiste BROUILLARD (cette véritable providence des travailleurs), grâce à un achat peu coûteux, le moyen de conservev sa vue.
Le départ de M. BROUILLARD aura lieu sans aucune remise *lundi soir 30 décembre*. 26.27d.

Nouveau et prompt remède
Tous nos lecteurs apprendront avec le plus grand plaisir que M. LORET, pharmacien à Sedan, vient de découvrir un Sirop qui calme instantanément la Toux, surtout les quintes de Coqueluche, si pénibles chez les enfants et qui guérit de même très rapidement la bronchite et l'asthme chez les enfants ; le SIROP de LORET, qui ne coûte que 1 fr. 75 le 1/2 flacon, ent. 3 fr. se trouve pharmacies Boyaval à Roubaix et Vaneufville à Tourcoing.

CONNAISSANCES UTILES

Eau froide après aliments gras

Ne pas boire de l'eau froide ou toute boisson rafraîchissante après avoir pris des aliments gras ou des sauces grasses. La graisse se fige dans l'estomac, se sépare des autres aliments et surnage au-dessus des liquides et produit toutes sortes de dérangements et malaises.

MAISON DU TAPIS
7, Rue du Vieil-Abreuvoir
ROUBAIX
Le plus grand choix
Ameublements
Tentures
Linoléum
Carpettes
Moquettes
Les meilleurs prix

GUERISON par la Poudre ESCOUFLAIRE
ASTHME
Envoi Gratis et franco d'Echantillons ex. affiliés
3f la Boîte (franco). Écrire à BRUNEAU, Phᵉⁿ de 1ʳᵉ Classe, Lille (Nord).

MAUX D'ESTOMAC
Aigreurs, Constipation
Migraines, Mauvaises Digestions
TOUJOURS GUÉRIES par la
POUDRE SALINE RAFRAICHISSANTE
du Dr BURGGRAEVE
N'EXIGE AUCUN CHANGEMENT de RÉGIME
PRIX : 1 Franc LA BOITE.
Dépôt : Phᶜⁱᵉ BRUNEAU, 71, Rue Nationale, LILLE.

AGRICULTURE & COMMERCE

Marché au blé de Lille du 24 décembre

Cours commercial. — Blés et farines, affaires calmes ; mêmes cours ; peu de monde au marché.

On cote les blés de 14 à 15.50 les 80 kilos.

Les farines, de 26 à 27 fr. en boulangerie.

BOURSE DE PARIS

3 o/o cpt.	100.40	V. Paris 71 1/4	109...
terme	100.25	» 1875	556...
3 o/o am. cpt.	100.50	» 1876	556...
terme	100.40	» 3 o/o 80	412...
3 1/2 1894 cpt.	105.40	» 1/4 1886	103.50
terme	105.27	» 1892	378...
Banq.de France	3625..	» 1/4 1892	95...
Banq. de Paris	727...	Ville Marseille.	405..
Comp. d'Escom.	547.50	Ville Bordeaux	114...
Crédit Foncier	692.50	Ville Lille 1860	116.25
Crédit Industr.	552...	» 1893	508..
Crédit Lyonnais	787...	Ville de Lyon	101...
Crédit Mobilier	50...	Roubaix-Tourc.	44.50
Société Général	500...	Foncières 1877	400...
Est	938...	» 1879	493...
Paris-L.-Médit.	1440...	» 1883	452...
Midi	1245...	» 3 o/o 1885	490...
Nord	1775...	» 5me 1885	100.50
Orléans	1540...	» 1895	475..
Ouest	1070...	Communal. 1879	498..
Est Algérien	605...	Intérêt réduit	475..
Gaz Parisien	1080...	» 1880	498..
Transatlantique	340...	» 1891	394.25
Suez	3155...	» 1892	500..
Omnibus Paris	1070...	Banq. hypothéc	556..
Dynamite	460...	» 3 o/o	442..
Egypte 3 1/2	98...	Bône - Guelma.	456...
Autriche 4 o/o	100.60	Est 3 o/o nouv.	461..
Hongrois 4 o/o	102...	Lille-Béthune	462..
Espag. ext.4 o/o	68...	Méditeran. 3 o/o	466..
Portugais	24.15	Paris-L.-M.anc.	470...
Italien 5 o/o	84.50	» nouv.	461 75
Turc 4 o/o	16.75	Médoc	414.
Banq. Autrich.	478...	Midi 3 o/o nouv	463...
Banq.Ottomane	524...	Nord-Est.	463...
Nord d'Espagne	82.50	Orléans 1884	469...
Saragosse	118...	Ouest 3 o/o nou	462...
Fives-Lille	640...	Picardie-Fland.	467...
Russe 1867-1869	99.80	Bons de Presse	13.25
» 4 o/o 1880	99.60	Bons 100 port.	69..
» 4 o/o 1889	101.35	Bons à l. algér.	60...
» cons. 4 o/o	101.75	Panama 5 o/o	22.50
» 4 o/o 1890	99.60	» 3 o/o	14.50
» 3 o/o 1891	86.65	» 4 o/o	16..
» 4 o/o 1893	101.50	» nou. 6 o/o	24.50
» 3 1/2 1894	95.90	» » 2e sér.	23...
V. Paris 1855-60	625...	» » 3e sér.	79 75
» 1865	551...	» à lots	122...
» 1869	427.50	» » 210 p.	261.50
» 1871	423.50	» bons à l. 89	125...

Imprimerie de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*.

Le Gérant : E. DUGARDIN.

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 28

La Dame en gris

De deux choses l'une : ou elle aurait assez d'autorité pour mâter le Charles, et alors on pourrait l'éloigner pour toujours afin d'éviter l'horreur d'une reprise d'instruction sur les faits si lamentables à peine oubliés ; ou elle ferait, en tous cas, manquer le rendez-vous auquel Jacques s'entêtait à se rendre, et alors, en gagnant du temps, on pourrait prendre des mesures pour se débarrasser d'un gredin qui devait avoir certainement assez de méfaits sur la conscience pour qu'on l'envoyât coloniser dans des pays aussi éloignés que malsains.

Deux heures sonnaient, comme Dauziat arrivait à cette solution, qui lui parut conforme à la raison et à la vraisemblance. Il s'y arrêta. Et sentant le besoin de prendre des forces pour l'importante journée qui se préparait, il se coucha et s'endormit aussitôt. Le jour entrait à flots dans sa chambre quand il ouvrit les yeux. Au pied du lit, Jacques tout habillé était assis attendant le réveil de son ami.

— Eh bien ! Tu as fini la nuit d'une façon supportable ? dit le jeune homme. Je t'ai entendu marcher bien tard...

— Et toi, demanda Dauziat, t'es-tu un peu reposé ?

— Mais oui. Après que tu m'as eu quitté, j'ai rangé des papiers, écrit des lettres, et vers deux heures du matin, accablé de fatigue, j'ai cédé au sommeil... Ce matin, je me sens lucide et calme...

— Et toujours aussi résolu ?

— Toujours.

— Et tu ne veux rien changer à tes dispositions ?

— Rien.

— Tu iras seul au rendez-vous ?

— Oui, puisque c'est la condition qu'il faut observer, et sans laquelle il n'aura pas lieu.

— Bon. Alors moi je te demanderai la permission d'aller faire un tour chez moi, pour lire mes lettres, donner des ordres à mon domestique. Je reviendrait déjeuner.

— Je te laisse.

Dauziat sauta à bas de son lit et s'habilla vivement. Il pensait : Avec les gens doux, c'est toujours ainsi : une fois butés à une résolution extrême, ils n'en démordent plus. Et plus on la leur déconseille, plus ils s'y entêtent. Des moutons enragés ! En voici un qui, dans les circonstances ordinaires de la vie, ne ferait pas de mal à un hanneton, et, dans l'état d'esprit où il se trouve, il tuera ou risquera d'être tué avec la férocité d'un tigre. Aussi je vais y mettre bon ordre.

Il passait sa redingote, en monologuant de la sorte. Il ouvrit la porte du cabinet de Jacques, et le voyant assis devant son bureau, il lui cria :

— Je pars. A tout à l'heure.

Il dévala par l'escalier. Comme il sortait dans la rue l'horloge pneumatique marquait neuf heures. Il se dit. Il est peut-être un peu trop tôt pour me présenter chez la belle Annie,. Mais je n'ai pas le loisir de respecter les convenances. D'ailleurs, si elle est au lit, elle n'en sera que plus à l'aise pour m'écouter... Et, en cas de pâmoison, elle ne risquera pas de se faire mal en tombant à la renverse...

Il arriva Chaussée-d'Antin, monta vivement, et à la femme de chambre étonnée et méfiante qui lui ouvrait, il dit :

— Prévenez Mme Descharmais que je désire lui parler...

— Mais, monsieur, Madame n'est pas levée... Et d'ailleurs je ne sais si Madame recevrait Monsieur.

— Bon ! bon ! Dites-lui qu'il y a urgence...

Et sans se préoccuper des mines consternées de la femme de chambre, Dauziat entra dans le salon. Il n'y était pas depuis deux minutes qu'une porte sous tenture s'ouvrit et que Mme Descharmais, dans un déshabillé coquet, ses cheveux blonds tordus à la hâte sur la tête, extrêmement jolie dans le désordre de son lever, se présenta devant l'homme de lettres. Elle ne s'attarda pas aux préambules, et d'un geste bref, avec des regards anxieux, interrogeant le visiteur :

— Est-ce qu'il est arrivé quelque chose à Jacques ?

— Il riposta tout net :

— Saviez-vous donc qu'il pût lui arriver quelque chose ?

— Ah ! Point de dissimulation, n'est-ce pas ? Si vous êtes ici c'est que l'intérêt de Jacques l'exige...

— Vous en jugez sainement.

— Donc pas de phrases, expliquez-vous. Il y a urgence, avez-vous dit à ma domestique...

— Il y a urgence en effet... Mais nous pouvons parler posément... Nous n'en serons que plus précis et plus clairs...

— Voyons, qu'y-a-t-il ?

Elle entraina Dauziat sur un canapé, lui laissant voir, dans un entier oubli d'elle-même, ses pieds nus dans des pantoufles de soie brodée et le bas de sa jambe fine.

— Il y a, dit Dauziat, que votre bandit de frère de lait recommence à faire des siennes. Il a écrit à Jacques une lettre anonyme pour lui assigner un rendez-vous.

— Si elle est anonyme, sur qu'elles preuves l'accusez-vous de l'avoir écrite ?

Dauziat regarda Annie de ses yeux perspicaces, et avec une froide ironie :

— Vous le défendez encore ?

Mme Descharmais rougit jusque dans les cheveux, et d'un ton irrité :

— Contre vous. C'est vous seul qui poursuivez avec tant d'acharnement sa perte et la mienne...

— Je ne vous le demandais pas, dit froidement l'homme de lettres. Vous avouez, vous-même, votre complicité dans ses actes en associant votre destinée à la sienne... Mais coupons court aux propos malsonnants... Vous demandez sur quelles preuves j'accuse Maître Charles,.. Les voilà... Jugez vous-même.

Et, sortant de sa poche la lettre, qu'il avait gardée depuis le dîner de la veille, il la mit sous les yeux d'Annie. Elle pâlit, ses paupières battirent comme si elle étoit prise de vertige. Sa respiration se précipito, un flot amer gonfla sa gorge, et, avec un cri douloureux, elle éclata en sanglots, répétant, saisie d'une sorte de folie désespérée :

— C'est bien lui ! C'est bien lui ! Oh ! Mon Dieu ! C'est bien lui !

Puis, à bout de résistance, oubliant ses défiances, dans un accablement qu'elle n'essayait plus de vaincre, elle se laissa tomber sur l'épaule de celui qu'elle jugeait son ennemi et y pleura éperdument. Dauziat, la voyant sans défense, rendue à merci, fut pris de pitié et lui parla doucement :

— Voyons, ne vous épouvantez pas ainsi.... Il doit y avoir moyen d'arranger les choses....

Je ne suis venu que pour me concerter avec vous... Ce qu'il faut, avant tout, c'est éviter un choc entre Jacques et ce brigand... J'ai tout tenté pour arrêter Jacques, mais il ne veut rien entendre.. Il est poussé par la colère et aussi par la jalousie.

A ces derniers mots, Annie souleva un peu sa tête pâlie. Un rayon brilla dans ses yeux pleins de larmes. La femme amoureuse, exclusivement, sincèrement, apparut d'une façon si certaine que Dauziat abandonna ses derniers doutes. Il vit bien là qu'Annie ne pensait qu'à son amant et ne défendait que lui, mais se dévouerait, s'il le fallait, corps et âme pour le sauver, et, s'il était possible, même au prix d'un prodige, le ramener à elle.

— Vous comprenez bien, n'est-ce pas, qu'il ne doit pas y avoir de rencontre entre l'homme que vous savez capable de tout et M. Prévinquières...

— Mais pourquoi veut-il aller à ce rendez-vous ?

— Pour apprendre le secret dont l'ignorance le torture depuis un an, dût-il encore être plus torturé quand il le connaitra.

— Et si je le lui dis, moi ? s'écria Annie, cela suffira-t-il ? Ah ! Je sais bien que quand j'aurai parlé, il ne voudra plus, il ne pourra plus me revoir. Mais s'il va au devant de ce misérable, il joue sa vie... Eh bien ! mon bonheur pour sa sécurité !...

Dauziat la vit transfigurée. Ce fut une Annie nouvelle, franche, généreuse, loyale, qui se révéla à lui et qui effaça pour toujours le souvenir de l'Annie calculatrice et égoïste qu'il avait devinée. Il lui prit la main et dit :

— Vous sacrifieriez complètement cet homme qui vous est si attaché et par des liens si forts ?

— Oh ! il me fait horreur ! Vous ne pouvez savoir ce que j'endure, depuis un an, et à quelles exigences j'ai été exposée ?... C'est un monstre !... J'ai tout essayé, pour le sauver de lui-même. Il n'a pas voulu. Qu'il n'accuse que lui de ce qui va se passer !... Quelle fidélité garderais-je à un pareil misérable, qui me vend pour satisfaire ses basses rancunes ? Est-ce que je lui dois encore quelque chose après la lettre que vous venez de me mettre sous les yeux ? Il a trahi le premier...

Moi, je ne suis pas si abominable que lui, et je ne le perdrai pas, si j'arrive à m'en débarrasser autrement...

— Quel est votre projet ?

— Oh ! je ne puis l'expliquer, et moi seule puis l'exécuter...

— Et, ne saurais-je vous servir en aucune manière ?

— Si. Vous allez porter un mot, tout de suite, à la mère de ce malheureux. Ce mot suffira, je pense, à déranger tous les plans préparés, et puis...

— Et puis ?

— Vous pouvez m'amener Jacques ici...

Dauziat baissa la tête avec embarras :

— Je ne crois pas qu'il y consente...

— Quoi ! Il ne me reverrait plus... jamais ! demanda Annie, dont la voix se brisa.

— Il l'a déclaré...

— Vous sentez bien vous-même que ce serait injuste... Et d'ailleurs... dans son intérêt même, il faut que je lui parle... Je n'ose aller chez lui... N'aurez-vous pas assez d'autorité pour l'amener ici ?...

— J'essaierai...

— Vous que j'ai tant suspecté, vous allez donc vous conduire, vis-à-vis de moi, comme un ami véritable ?

— C'est que je vois que vous êtes sincère et désintéressée.

Des larmes brillèrent dans les yeux d'Annie, et elle sourit avec une navrante tristesse :

— Si vous m'aviez aidée plus tôt, j'aurais su échapper à l'horrible tyrannie qui m'a perdue... J'ai toujours aimé Jacques de toutes les forces de mon cœur... Si j'avais pu me fier à vous, tous les malheurs qui sont arrivés auraient été évités !...

Vous ne vous êtes jamais doutés, ni Jacques ni vous, de tout ce que j'ai souffert quand il m'a si brutalement abandonnée ! Et cependant je lui étais si fortement attachée que, s'il avait voulu, j'aurais accepté de vivre comme il lui aurait convenu... Je le lui ai proposé... Mais son esprit était prévenu...

(A suivre)

GEORGES OHNET.